Offre de formation

—

Formation modulaire de culture générale pour adultes (année scolaire 2023-2024)

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle santé – social ESSG
Berufsfachschule Soziales-Gesundheit ESSG

—

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

1 Culture générale modulaire pour adultes

1.1 Objectif

Valider les branches de culture générale obligatoires pour tous les certificats fédéraux de capacité (CFC)[1].

1.2 Avantages de l'offre

- Contenu des cours et pédagogie adaptés aux adultes
- Validation des branches de culture générale en 9 mois
- Formation en soirée
- Suivi en parallèle d'une activité professionnelle à plein temps
- Première étape vers l'obtention d'un CFC

1.3 Formation

Cette offre de formation en culture générale, destinée aux adultes ayant le souhait de débuter une formation professionnelle initiale de type CFC, se déroule durant 9 mois, à raison d'une soirée par semaine. Une procédure de qualification, composée d'un travail personnel d'approfondissement (TPA) et d'un examen écrit, valide la formation et conduit à l'obtention d'une attestation cantonale de culture générale.

1.4 Conditions d'admission

- Personne adulte ne disposant pas de diplôme post-obligatoire de niveau CFC
- Être domicilié dans le canton de Fribourg ou être autorisé par le canton de domicile à effectuer une formation par le biais de l'Art. 32 OFPr dans le canton de Fribourg
- Niveau de langue recommandé : B1, selon le cadre européen de référence pour les langues

1.5 Contenu de la formation

- Module 1 : La consommation
- Module 2 : La politique et la justice
- Module 3 : La sphère privée
- Module 4 : L'entreprise et ses acteurs
- Module 5 : Travail personnel d'approfondissement (préparation et évaluation)

[1] A l'exception des CFC d'employé-e de commerce, de gestionnaire de commerce de détail et d'assistant-e en pharmacie

1.6 Lieu

Ecole professionnelle Santé-Social (ESSG), Route de Grangeneuve 4, 1725 Posieux

1.7 Durée et organisation

Les cours ont lieu le mardi soir de 17h30 à 21h00, selon le calendrier de formation (point 1.12).

Le début de la formation est fixé au mardi 29 août 2023.

La formation comprend 160 unités d'enseignement, dont :

- 128 unités d'enseignement en présentiel (32 semaines à raison de 4 unités hebdomadaires)
- 32 unités comptabilisées pour la rédaction du TPA, hors temps scolaire

La rédaction du TPA s'échelonne tout au long de la formation. Trois entretiens personnels avec l'enseignant permettent un suivi régulier de l'avancement du travail.

1.8 Financement

- Module 1 à 4 CHF 150.00 par module
- Module 5 (TPA) CHF 75.00
- Taxe de cours CHF 35.00

Le coût total de la formation à charge des participants s'élève à CHF 710.00 (hors matériel de cours, sous réserve d'une modification de l'OTIFP).

1.9 Inscription

Le formulaire d'inscription, disponible sur la page Internet www.essg.ch, est à renvoyer au plus tard jusqu'au 14 août 2023.

1.10 Débouchés

La validation de la culture générale peut être la première étape vers l'obtention d'un CFC. Par la suite, selon l'expérience professionnelle et le domaine choisi, l'inscription à la procédure de qualification d'une profession de type CFC est possible.

1.11 Contact

Monsieur Marcel Rhyn, Doyen Social, eCG et Sport

- Marcel.Rhyn@edufr.ch
- 026 305 56 27

1.12 Calendrier de formation 2023-2024

Semaine(*)	Date	Cours	Semaine	Date	Cours
1	29.08.2023	Module 1	17	16.01.2024	Module 2
2	05.09.2023	Module 1	18	23.01.2024	Module TPA
3	12.09.2023	Module TPA	19	30.01.2024	Module 3
4	19.09.2023	Module 1	20	06.02.2024	Module 3
5	26.09.2023	Module 1	-	Vacances scolaires	
6	03.10.2023	Module 1	21	20.02.2024	Module 3
7	10.10.2023	Module 1	22	27.02.2024	Module 3
-	Vacances scolaires		23	05.03.2024	Module 3
-	Vacances scolaires		24	12.03.2024	Module 3 - rendu TPA
8	31.10.2023	Module 1	25	19.03.2024	Module 3
9	07.11.2023	Module TPA	26	26.03.2024	Module 4
10	14.11.2023	Module 2	-	Vacances scolaires	
11	21.11.2023	Module 2	-	Vacances scolaires	
12	28.11.2023	Module 2	27	16.04.2024	Module 4
13	05.12.2023	Module 2	28	23.04.2024	Module 4
14	12.12.2023	Module TPA	29	30.04.2024	Module 4
15	19.12.2023	Module 2	30	07.05.2024	Module 4
-	Vacances scolaires		31	14.05.2024	Module 4
-	Vacances scolaires		32	22.05.2024	Module 4
16	09.01.2024	Module 2		28.05.2024	Examen final (à confirmer)
				A déterminer	Présentation TPA

(*) semaine scolaire

Version du 02.11.2022 - sous réserve de modification